

Compte-rendu du Conseil Municipal

12 juin 2020

Présents : Mr RENARD Guillaume (Maire), Mme LALOUETTE Claudine (1^{ère} adjointe), Mme LANGLET Elisabeth (3^{ème} adjointe), et Mrs COGNEIN Pierre-Bernard, HAUROGNÉ Ludovic, LESELLIER Franck, TARDIVON Christophe, VILLEZ Laurent et Mmes AUBERT Claire, DÉGREMONT Carole, IGER Odile, LEVAVASSEUR Florence, OPSOMER LACOSTE Aurélie-Anne.

Représentés : Mr ROGER Patrick (2^{ème} adjoint) donne pouvoir à Mme Claudine LALOUETTE, Mr BAKÉTOU Thierry donne pouvoir à Mr Guillaume RENARD.

Absents et excusés : Mr ROGER Patrick et Mr BAKÉTOU Thierry.

Secrétaire de Séance : Mme AUBERT Claire.

Ordre du Jour :

- **Vote du Budget**
- **Organisation du CCAS et de la commission Impôt**
- **Délibération sur les diverses taxes,**
- **Accord de deux remboursements d'acomptes de la salle polyvalente suite aux COVID-19,**
- **Détermination des indemnités des élus,**
- **Informations et questions diverses.**

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

Ouverture de séance à 20h30

- **Vote du Budget**

Le projet de Budget Primitif établi par la commission des finances est présenté par Mme Claudine LALOUETTE.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2020 qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes comme suit :

Fonctionnement : **408 114.44 Euros**

Investissement : **74 424.09 Euros**

Les principales dépenses d'investissement retenues pour 2020 sont :

- | | |
|--|-------------|
| - Clôture mare du terrain de l'amitié : | 2 500 Euros |
| - Remplacement portillon église : | 3 000 Euros |
| - Mise aux normes du jeu de l'école de Fresne : | 4 800 Euros |
| - Aménagement divers : | 2 200 Euros |
| - Changement stores des 3 classes de l'école de Fresne : | 6 000 Euros |

- **Organisation du CCAS et de la commission Impôt**

Monsieur Le Maire propose que la composition de la commission impôt soit reportée au prochain conseil, n'ayant pas reçu les informations de la composition par la préfecture de Rouen.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Monsieur le Maire Guillaume RENARD rappelle la composition du CCAS :

- 2 habitants de la commune
- 4 conseillers municipaux.

Il informe le Conseil municipal que Madame Annick MARQUEFAVE et Monsieur SIMON Roland se sont proposés spontanément.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'intégration au sein du CCAS de ces 2 habitants de Fresne le plan.

Il demande à l'ensemble du Conseil municipal qui voudrait faire partie du CCAS. Madame LALOUETTE Claudine, Mme LANGLET Elisabeth, Mme OPSOMER LACOSTE Aurélie-Anne et Monsieur Christophe TARDIVON se proposent.

Monsieur Le Maire demande l'avis au Conseil municipal, et il approuve à l'unanimité.

- **Délibération sur les diverses taxes**

Taxe d'aménagement, taxe foncière et d'habitation :

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport de présentation fait par le Monsieur le Maire ;

Considérant : qu'il est nécessaire de voter sur les nouveaux taux d'imposition de la commune concernant le budget 2020.

Considérant : que les taux d'imposition 2019 étaient comme suit :

- Taxe d'habitation : 11.57%
- Taxe foncière bâti : 16.37%
- Taxe foncière (non bâti) : 33.14%

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition 2020.

Tarifs salle polyvalente Espelan :

Monsieur le maire rappelle les tarifs de location de la salle polyvalente ESPELAN.

La location week-end est à 450 € pour les non fresnois et à 330 € pour les habitants de Fresne.

Après réflexion, le conseil municipal vote à 10 contre 5 l'augmentation du tarif non fresnois à 490 € à compter du 1^{er} juillet 2020 et à l'unanimité le maintien du tarif habitant.

Pour le tarif journalier semaine, Monsieur Guillaume RENARD rappelle le prix qui est de 165 € pour les non fresnois et de 130 € pour les habitants de Fresne.

Après réflexion, le conseil municipal vote à 12 contre 3 l'augmentation du tarif non fresnois à 290 € à compter du 1^{er} juillet 2020 et à l'unanimité le maintien du tarif habitant.

Monsieur Le Maire rappelle les tarifs de la location de la vaisselle et du forfait vin d'honneur.

Après réflexion, le conseil municipal vote à l'unanimité le maintien de tous les tarifs.

Monsieur Le Maire rappelle les montants des cautions salle, ménage et vaisselles.

Après réflexion, le conseil municipal vote l'unanimité le maintien de tous les montants des cautions.

Concessions cimetière :

Monsieur Le Maire rappelle tous les tarifs des concessions cimetière.

Après réflexion, le conseil municipal vote à l'unanimité **ne pas augmenter** ces tarifs.

- Accord de deux remboursements d'acomptes de la salle polyvalente suite aux COVID-19

Monsieur Le maire rappelle les dispositions prises par le gouvernement suite à la crise sanitaire et que nous n'avons pas pu louer la salle polyvalente du 15 mars jusqu'à ce jour. La plupart des locations ont pu être repoussées à des dates ultérieures sauf 2. Un habitant de Montmain, Mr HELLIUN et un habitant de Fresne le plan, Mr VAUCLIN. Ces 2 personnes demandent le remboursement de leurs acomptes.

Monsieur le Maire propose de rembourser les acomptes à ces 2 personnes soit 165€ pour Mr VAUCLIN et 225€ pour Monsieur HELLUIN.

L'ensemble du conseil municipal vote à l'unanimité le remboursement des 2 acomptes pour Mr HELLUIN et Mr VAUCLIN.

- Détermination des indemnités des élus

Vu l'article L.2123-20 du CGCT qui fixe les taux maximum des indemnités de fonction des maires, adjoints,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 26 mai 2020 constatant l'élection du maire et de 3 adjoints,

Vu les arrêtés municipaux en date du 5 juin 2020 portant délégation de fonctions à :

- Madame Claudine LALOUETTE 1ère adjointe,
- Monsieur Patrick ROGER, 2ème adjoint,
- Madame Elisabeth LANGLET, 3ème adjointe

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi,

Considérant que pour une commune de plus de 500 habitants, le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage de l'indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 40.30%

Considérant que pour une commune de plus 500.habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 10.70%

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité décide avec effet au 26 mai 2020 :

- De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints comme suit :

Maire : 32.24 % de l'indice 1015 = 1253.94 € brut
1^{re} adjointe : 10.70 % de l'indice 1015 = 416.17 € brut
2^{ème} adjoint : 10.70 % de l'indice 1015 = 416.17 € brut
3^{ème} adjointe : 10.70 % de l'indice 1015 = 416.17 € brut

- Les indemnités de fonction sont payées trimestriellement.
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.
- De transmettre au représentant de l'Etat dans l'arrondissement la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal.

- Informations et questions diverses :

Modification de deux délibérations suite à erreur de noms de syndicats :

Mr Guillaume RENARD, le maire informe le conseil municipal qu'il y a eu une erreur sur 2 délibérations faites suite au conseil municipal du 26 mai dernier concernant les noms des syndicats du SDE 76 et de la SIAEPAP. De ce fait, la préfecture demande qu'il soit fait un annule/remplace pour ces 2 délibérations.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la modification des 2 délibérations en annule/remplace.

Election du bureau du SIVOM :

Monsieur le maire rappelle l'élection du nouveau bureau du SIVOM qui a eu lieu le lundi 8 juin 2020.

A été élu : Présidente : **Mme Ludivine HARAUX**

Vice-présidente en charge du transport : **Mme Florence LEVAVASSEUR**

Vice-président en charge des finances, appel d'offre : **Mr Emmanuel GOSSE**

Commission communauté de communes :

Mr le maire informe le conseil municipal que la communauté de communes a pris contact avec lui afin de nommer dans l'urgence, un suppléant pour la commission intercommunalité. Après s'être concerté avec les 3 adjoints au maire, il a été décidé que le suppléant serait Mme LALOUETTE Claudine.

Délibération Vente terrain HUE :

Monsieur le maire rappelle qu'au conseil municipal du 21 février 2020, il avait été voté que le maire sortant, Mr MAILLARD Antoine devait aller signer chez le notaire la vente d'une parcelle de terrain appartenant à Mme HUE afin de pouvoir élargir la chaussée pour 1€ symbolique. A cause de la crise sanitaire, ce RDV a été annulé. Afin de pouvoir clore ce dossier, Mr le maire demande si le conseil municipal peut lui donner l'autorisation de signer l'acte notarial chez le notaire.

Le conseil municipal vote l'unanimité l'autorisation de signer l'acte notarial par Mr le maire, Guillaume RENARD.

Centre de loisirs (CALM) de Montmain :

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que nous avons été sollicités par des habitants de Fresne le plan afin de leur donner une solution de garde pour les vacances d'été vu que le centre de loisirs de Montmain ne prene que les enfants de leur commune suite aux recommandations sanitaires.

Après recherches autour des communes de Fresne le plan, il s'avère que seul les centres de loisirs de Boos et de Préaux prennent les enfants extérieurs à leur commune.

De ce fait un mail a été envoyé aux parents demandeurs avec les coordonnées des 2 centres de loisirs et les conditions d'inscriptions.

Vue la délibération votée en 2017 pour une prise en charge à hauteur de 2€ par enfant pour les mercredis et de 4€ par enfant par jour de vacances scolaires pour les enfants Fresnois allant au centre de loisirs CLAM de Montmain.

Vue la situation exceptionnelle, Monsieur Le Maire, Guillaume RENARD, propose qu'une délibération soit faite afin d'étendre la participation financière à hauteur de 4€ par jour aux autres centres de loisirs autour de Fresne le plan pour aider les parents fresnois sur l'été 2020.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition.

Information sur les masques de l'intercommunalité et de la commune :

Mr RENARD informe le conseil municipal qu'il y a des problèmes de livraison des fournisseurs auprès de la communauté de communes. De ce fait, nous n'avons pas encore obtenu la totalité des masques commandés. Le complément de commande devrait être fait sur les 2 prochaines semaines. Il informe l'assemblée qu'il était en pleine réflexion sur la distribution des masques aux habitants ayant répondu au courrier qu'ils ont reçu mi-mai leur demandant la composition de leur foyer afin de pouvoir organiser au mieux la distribution de 2 masques pour toutes personnes de plus de 10 ans.

Camion pizza :

Mr le maire informe le conseil municipal que nous avons reçu une lettre demandant l'autorisation de stationner un camion pizza sur la place de l'église dans le centre du village.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité et propose qu'il s'installe le vendredi soir.

Chenilles processionnaires du chêne :

Mr le maire informe le conseil municipal que les agents municipaux l'ont informé d'un nid de chenilles processionnaires du chêne sur 2 chênes dans le bassin de rétention d'eau de Fresne le plan à côté de l'espace de l'amitié. De ce fait, nous avons fait venir « ALLO LA GUÊPE » pour un devis. Celui-ci s'élève à 375 € TTC pour 2 chênes. Des nids ont été constatés à Montmain et à Bois d'Ennebourg. Un avis à la population sera fait prochainement auprès des Fresnois. Mr le maire demande que le conseil municipal réfléchisse à une éventuelle participation partielle ou totale auprès de nos habitants.

Frelons asiatiques :

Mr Christophe TARDIVON, conseiller municipal demande au même titre que la chenille processionnaire du chêne que le conseil municipal réfléchisse à une éventuelle participation partielle ou totale auprès de nos habitants pour les nids de frelons asiatiques de plus en plus présents dans la commune.

Commission communication :

Mr le maire propose que la commission communication se réunisse le lundi 22 juin 2020 à 19h à la salle d'activité au secrétariat de mairie afin de travailler sur le prochain Fresne info.

L'ensemble de la commission communication est d'accord à l'unanimité.

Questions diverses :

Mr Christophe TARDIVON souhaite connaître les noms des différentes commissions qui pourrait intervenir sur les points suivants :

- Mettre en place les transports en commun à Fresne le plan : ***commission cadre de vie***
- Au Mesnil-claque, à chaque construction, ils rajoutent des fils téléphoniques en hauteur : ***commission urbanisme***
- Développer les aliments bio et locaux pour les écoles : ***Le SIVOM***
- Dégager un accotement d'herbe rue du Val Ramier : ***Commission urbanisme***

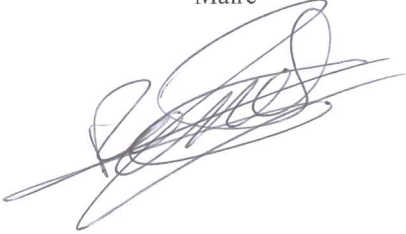
Mme Elisabeth LANGLET propose une visite de la commune et des bâtiments communaux à l'ensemble du conseil municipal. Cette idée est approuvée par l'assemblée et devra être organisée en septembre.

Mme Odile IGER demande des informations sur la reprise de l'école de Fresne le plan. Mr Le Maire informe l'assemblée que 2 groupes ont été formés entre les CE2, CM1 et CM2. Que chaque groupe vient 1 semaine sur 2 à l'école. Le SIVOM n'a pas pu mettre en place un système de garderie vu le protocole sanitaire strict. Il n'y a pas de reprise du transport scolaire, de ce fait la cantine se déroule au sein de la salle polyvalente, qui a été réquisitionnée afin de pouvoir la décontaminer après chaque service.

Mme Aurélie-Anne OPSOMER LACOSTE demande à ce que la commission urbanisme réfléchisse sur un éventuel changement de sens de circulation dans la rue du Val Ramier afin que les piétons soient plus en sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 41.

Guillaume RENARD
Maire



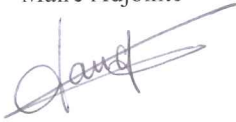
Claudine LALOUETTE
1^{er} Maire-adjointe



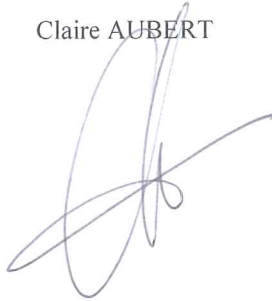
Patrick ROGER
2^{ème} Maire-adjoint
Absent, excusé et
représenté par Mme Claudine
LALOUETTE



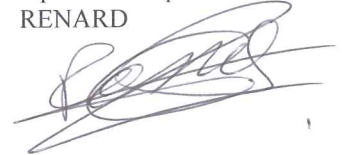
Elisabeth LANGLET
3^{ème} Maire Adjointe



Claire AUBERT



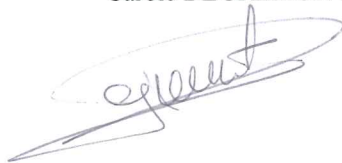
Thierry BAKETOU
Absent, excusé et
représenté par Mr Guillaume
RENARD




Pierre-Bernard COGNEIN



Carole DEGREMONT



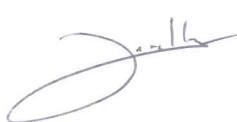
Ludovic HAUROGNÉ



Odile IGER



Franck LESELLIER



Florence LEVAVASSEUR



Aurélie-Anne OPSOMER LACOSTE



Christophe TARDIVON



Laurent VILLEZ

